

Dossier de presse



LIFE Biodiv'Paysanne

Projet de préservation et de prise en compte de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes, dans les milieux naturels et agricoles de la région Occitanie

● Sommaire ●

Le projet LIFE Biodiv' Paysanne veut engager les citoyens, les travailleurs et les institutions dans la préservation de la nature dans leur travail et leur vie de tous les jours

○ Le mot de Mélanie Némoz	•3
○ Le projet LIFE Biodiv'Paysanne	•4
○ Les acteurs du projet	•4
○ Les objectifs et menaces	•5
○ Les sites concernés par le projet	•5
○ Les principales actions	•7
• Restauration de milieux naturels	•7
• Renforcement du réseau de sites protégés et de la trame verte et bleue	•7
• Acquisition des connaissances, identification des enjeux et mise en place de plan de gestion	•7
• Accompagnement à la transition agroécologique de fermes	•7
• Création d'une Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA)	•7
○ Pour aller plus loin dans le projet	•8
○ Le projet en chiffres	•9
○ Le projet au fil du temps...	•9
○ Des acteurs engagés	•11
• Témoignages de Marc San Francisco, maire de La Fajolle, dans l'Aude (11)	•11
• Témoignage de Franck Gaulard, gestionnaire d'espaces naturels au CEN Occitanie	•11
• Témoignage de la ferme de Salelles-Rieucros, ferme bio en polyculture-élevage ovin laitier avec transformation boulangère, en Aveyron (12)	•11
○ Les acteurs du projet en détails	•12
• Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie	•12
• Présentation des bénéficiaires associés	•13
• Présentation des partenaires financiers	•14
○ Revue de presse	•15

● Le mot de Mélanie Némoz ●

Coordinatrice du projet

Ce dossier de presse voit le jour une année après l'acceptation, tant attendue, par la Commission européenne du projet LIFE Biodiv'Paysanne. Mais il est vrai qu'un dossier de cette envergure nécessite une lente maturation pour prendre pleinement son essor.

Le CEN Occitanie, l'ANA-CEN Ariège et la Fédération des CEN se dotent via ce projet de moyens conséquents pour renforcer et gérer le réseau de sites naturels protégés, véritable cœur de métier des CEN, sur tout le territoire Occitan. C'est ainsi plus de 25 000 ha et 300 sites qui bénéficieront directement ou indirectement d'actions de préservation en faveur d'espèces ou d'habitats à enjeux, auxquels s'ajouteront plus de 2 700 ha de nouveaux sites acquis ou conventionnés durant le projet.

Compte-tenu des enjeux de préservation de la biodiversité et climatiques actuels, le projet se focalise également sur les milieux agricoles. Ceux-ci représentent en effet plus de la moitié de la surface du territoire régional et il serait illusoire de prétendre préserver la biodiversité sans s'en préoccuper. Et si depuis les débuts de leur existence, les CEN ont toujours travaillé main dans la main avec les agriculteurs, le projet LIFE Biodiv'Paysanne leur permet de s'inscrire véritablement comme acteurs de la transition agroécologique, d'autant plus qu'ils sont accompagnés de partenaires compétents et complémentaires, à savoir Solagro, Terre de Liens Midi-Pyrénées, Terre de Liens Languedoc-Roussillon et le

Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi-Pyrénées.

Ce projet est aussi une aventure humaine, qui mobilise salariés, bénévoles, agriculteurs dans un même élan. Il est primordial d'agir collectivement pour promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement afin de continuer à profiter des paysages et des espèces incroyables que la nature nous offre au sein de la région Occitanie.

Mélanie Némoz - CEN Occitanie ©M.Cassé - CEN Occitanie



● LIFE Biodiv'Paysanne ●

Un projet qui concilie nature et agriculture

Préambule - Définition des termes

- Le terme « site » désigne un milieu qui fera l'objet d'une action de gestion, de restauration ou de transition agroécologique en vue de la préservation de la biodiversité.
- Les termes "espaces naturels" ou "milieux naturels" font référence à la définition "d'espace naturel protégé" de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui désigne « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ».
- Le terme « infrastructures agroécologiques » désigne des éléments fixes du paysage et des habitats semi-naturels (haies, arbres, bosquets, etc.) situés à proximité des parcelles cultivées. Ces infrastructures sont entretenues par l'homme à des fins de services pour les cultures et pour l'environnement.
- Le terme « zone humide » désigne, selon le code de l'environnement, des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année». (Art. L.211-1 du code de l'environnement).

Le projet LIFE Biodiv'Paysanne

Les acteurs du projet

Le LIFE Biodiv'Paysanne est un projet s'étalant jusqu'en 2027 dans la région Occitanie, et coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie), accompagné de 6 bénéficiaires associés, l'ANA-CEN Ariège, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN), le Conservatoire Botanique

National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP), SOLAGRO, Terre de Liens Midi-Pyrénées (TDL MP) et Terre de Liens Languedoc-Roussillon (TDL LR). Il est cofinancé par la Commission européenne, la Région Occitanie, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Coordinateur



Bénéficiaires associés



Languedoc-Roussillon



Midi-Pyrénées

Financeurs



Les objectifs et menaces

Le projet LIFE Biodiv'Paysanne vise à **préserver les espaces naturels, la faune et la flore locale** de la région Occitanie, qui se classe parmi les plus riches de France en termes de biodiversité.

Cette biodiversité est directement menacée par plusieurs facteurs :

1. L'artificialisation des milieux

L'extension urbaine et des activités humaines qui fragilisent et/ou fragmentent le milieu naturel

2. L'intensification de l'agriculture

Par l'évolution des pratiques dont le recours à l'utilisation intensive des machines et des intrants agricoles

3. La déprise agricole

Qui entraîne une fermeture (colonisation par les arbres) et une homogénéisation des habitats naturels



Le réseau de sites héberge des enjeux patrimoniaux faunistiques et floristiques remarquables. Le projet vise à améliorer le statut de conservation de 24 habitats d'intérêt communautaire, tels que les forêts, les prairies, etc., et plus de 80 espèces d'intérêt communautaire (insectes, oiseaux, amphibiens, chauves-souris, flore, etc). Il a pour objectif de préserver et de restaurer les écosystèmes et leurs services comme la pollinisation, la préservation de la qualité de l'eau, la décomposition et le recyclage de la matière organique, etc.

Le projet vise également à renforcer la contribution de l'agriculture au maintien et à l'amélioration de la biodiversité, via l'implication d'agriculteurs de la région Occitanie dans une démarche de transition écologique et l'expérimentation de pratiques économiquement viables valorisant les ressources naturelles.

Les sites concernés par le projet

Le projet comprend ainsi un réseau de près de **300 sites**, représentant plus de **25 000 hectares**, répartis sur **les 13 départements** de la région Occitanie, c'est-à-dire sur les côtes et bordures méditerranéennes, les monts et plateaux du Massif central, les montagnes et vallées des Pyrénées ainsi que les plaines et coteaux de Midi-Pyrénées.

Les sites répertoriés sont **des milieux naturels à forte patrimonialité**, qui abritent des espèces protégées et endémiques de la région, dont l'état de conservation nécessite la mise en œuvre d'actions de gestion et de restauration. Ils comprennent des écosystèmes très diversifiés : des zones de landes et de fourrés ; de prairies ; de forêts ; de lacs et de rivières ou encore de zones humides.

Ce sont également des **milieux agricoles** de productions animales et végétales variées (élevages, maraîchages, grandes cultures, zones d'habitation, etc.) qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de production plus respectueuse de l'environnement, nous parlons ici de **transition agroécologique**.

EXEMPLES DE SITES



La tourbière de Canroute dans le Tarn ©Lucas Santucci - Agence Zeppelin

Inventaire papillons à Sauliac-sur-Célé dans le Lot
©Lucas Santucci - Agence Zeppelin



La Bergerie dels Monts dans les Pyrénées-Orientales ©TDL



Les principales actions

RESTAURATION DE MILIEUX NATURELS

Restauration de **59,5 hectares de zones humides**, et **731 hectares de landes et de fourrés**, pour ne citer que les écosystèmes les plus menacés. Cette restauration des milieux naturels consiste à redonner un état de conservation favorable aux sites, en

fonction de leurs enjeux écologiques. Cette action sera majoritairement réalisée par l'équipe de gestion interne du CEN Occitanie, qui dispose des connaissances, des compétences et des outils pour mener à bien sa mission.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE SITES PROTÉGÉS ET DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Le projet souhaite également acquérir **250 hectares de nouveaux sites** et en conventionner **2 450** dans le but de les préserver, via la réalisation d'inventaires, l'élaboration de plan de gestion et la mise en œuvre d'actions de restauration. Il vise ainsi

à contribuer à une protection plus étendue de la biodiversité et de l'environnement et à construire un réseau cohérent d'aires protégées en Occitanie.

ACQUISITION DES CONNAISSANCES, IDENTIFICATION DES ENJEUX ET ÉVALUATION DE PLAN DE GESTION

Expérimentation d'un plan de gestion multi-sites sur **12 réseaux de sites, représentant près de 9 500 hectares**. Les objectifs sont multiples : analyser les enjeux écologiques à

une échelle pertinente ; améliorer la fonctionnalité du réseau de sites et mutualiser les moyens et la coopération entre les acteurs.

ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DE FERMES

Le projet va accompagner **60 fermes**, réparties sur l'ensemble de la région, pour une meilleure prise en compte de la biodiversité au sein de leur exploitation agricole. Cette prise en compte se fera en plusieurs étapes : un temps d'échange pour aborder la dimension sociale, économique et agronomique de l'exploitation ; un inventaire écologique de la biodiversité et des infrastructures agroécologiques présentes sur l'exploitation ; puis des recommandations sous forme d'un

document de synthèse avec des actions précises afin d'augmenter le potentiel d'accueil de la biodiversité sur l'exploitation. Le but de cette action est d'apporter les outils et les connaissances nécessaires à la compréhension de la biodiversité par les exploitants, afin qu'ils la prennent en compte dans leur méthode de production. Sur ces 60 fermes, 20 fermes « pilotes » seront accompagnées dans la mise en œuvre de ces actions et feront l'objet d'un diagnostic final en fin de projet.

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE (SCEA)

Expérimentation d'un nouveau modèle agricole basé sur la valorisation des

ressources naturelles et la préservation de la biodiversité.

Ces ressources sont le sous-produit des actions de génie écologique menées en vue de la gestion et de la restauration de milieux naturels dans un bon état de conservation. Deux ressources principales sont identifiées : les semences sauvages et locales collectées dans les prairies naturelles et le foin issu de la fauche de ces mêmes prairies. Leur valorisation se fera via le développement de nouvelles filières, telles que la création d'une marque « foin naturel » ou l'adhésion à la marque Végétal Local, afin de permettre à cette société agricole de s'autofinancer. Celle-ci pourra également réaliser des prestations de restauration écologique pour

des collectivités comme la réouverture de milieux par un troupeau, le débardage par traction animale, etc.

L'objectif de cette société est de démontrer qu'un autre modèle agricole est viable économiquement ainsi que la plus-value des zones naturelles considérées comme « non productives ». Elle permettra de tisser un réel partenariat entre les gestionnaires d'espaces naturels, les structures défendant une agriculture locale, respectueuse de l'environnement, durable et paysanne, les structures agricoles plus conventionnelles et les décideurs.

Ci-dessus sont citées les cinq actions principales du projet, mais ce dernier se décline en 22 actions que vous retrouverez sur le site internet : <https://life-biodivpaysanne.fr/les-actions/>

Le LIFE Biodiv'Paysanne a pour objectif de restaurer une biodiversité dégradée au fil du temps par les activités humaines et de concilier agriculture et environnement afin d'aboutir à une agriculture responsable et durable. En plus des éléments cités précédemment, il va s'appuyer sur un partenariat avec d'autres acteurs engagés composé d'associations environnementales, de collectivités, de gestionnaires d'espaces naturels, de centres de formation et d'autres acteurs du monde agricole qui luttent pour la préservation de la nature et œuvrent pour une transition agroécologique du territoire.

Pour aller plus loin dans le projet —————

Le réseau de sites accueille 53 habitats d'intérêt communautaire dont 24 feront l'objet d'une restauration, et abrite plus de 80 espèces d'intérêt communautaire (46 espèces de la Directive Oiseaux et 35 espèces de la Directive Habitat-Faune-Flore). Il représente une contribution importante au réseau Natura 2000 avec 38% des surfaces incluses dans ces périmètres, soit près de 10 000 hectares et abrite également d'autres espèces à fort enjeux de conservation (protection nationale, statut liste rouge, liste déterminante ZNIEFF).

humides sont particulièrement menacées à cause des modifications d'occupation des sols et des pratiques (drainage, urbanisation, cours d'eau plus fonctionnel, etc.) et à cause des fragmentations (70% ont une surface inférieure à 1 hectare). Les prairies, pelouses et pâturages naturels ont vu leur surface diminuer de 50% en quarante ans. Ces milieux abritent pourtant une richesse exceptionnelle d'espèces de faune et de flore et permettent des échanges constants et remarquables entre les différents domaines biogéographiques.

La biodiversité de la région Occitanie est fortement menacée : à titre d'exemple, 23% des espèces d'Odonates (libellules, demoiselles) et de Rhopalocères (papillons de jour) sont considérées comme menacées d'extinction contre respectivement 14% et 6,7% à l'échelle nationale ; les zones

En plus de l'intérêt majeur que le projet représente pour la biodiversité, les actions menées dans le cadre du LIFE Biodiv'Paysanne fournissent de nombreux services écosystémiques de régulation et d'approvisionnement, mais aussi des services culturels et sociaux :

pollinisation et régulation des bio-agresseurs, recyclage et décomposition de la matière organique, régulation et filtration des eaux, stockage du carbone par les prairies et zones humides en bon état, lutte

contre l'érosion des sols, contribution à l'épuration et à la qualité des eaux de surfaces, amélioration de l'attractivité du paysage pour l'éco-tourisme, etc.

Le projet en chiffres

- ◆ Durée : 2022 à 2027
- ◆ 1 coordinateur
- ◆ 6 bénéficiaires associés
- ◆ 4 financeurs
- ◆ 13 départements de la région Occitanie
- ◆ Des partenaires de tous horizons
- ◆ Plus de 60 équivalents temps plein nécessaires au projet
- ◆ Plus de 300 sites naturels et agricoles
- ◆ Plus de 25 000 hectares de forêts, de prairies, de zones humides, etc.
- ◆ Un réseau de 60 fermes
- ◆ 1 SCEA créée avec 1 gérant, 145 hectares, 1 mule, 1 tracteur et du matériel agricole
- ◆ 2 filières agricoles renforcées - foin naturel et semences locales
- ◆ Plus de 992 hectares de sites naturels restaurés
- ◆ Plus de 700 hectares en gestion pastorale
- ◆ 2 700 hectares supplémentaires de sites acquis ou en convention
- ◆ 12 plans de gestion multi-sites expérimentés

Damier de la succise, *Euphydryas aurinia* © B. Charlot - CEN Occitanie



Le projet au fil du temps...

15 octobre 2021

Approbation du projet LIFE Biodiv'Paysanne par la Commission européenne

1^{er} trimestre 2022

Recrutement conséquent de plusieurs personnes pour renforcer les équipes

14 février 2022

Création du logo LIFE Biodiv'Paysanne, de la charte graphique et des documents associés

09 décembre 2021

Réunion de lancement à Comigne (Aude) avec les bénéficiaires associés et la SAFER. Elle avait pour but de discuter de l'organisation commune, d'initier les premières actions et d'échanger sur le projet ainsi que mieux se connaître.

21 janvier 2022

Première réunion collective de construction de l'outil de diagnostic croisé

31 mars 2022

Mise en ligne du site internet
<https://life-biodivpaysanne.fr>

16 juin 2022

Premier test du diagnostic croisé sur le
Domaine de Lastronques en Ariège

07 septembre 2022

Le CEN d'Occitanie lance un appel d'offres
pour l'achat de divers matériels et
fournitures agricoles pour la SCEA

Création de la plaquette du projet

03 au 06 octobre 2022

Participation du projet au Sommet de
l'élevage à Cournon d'Auvergne (63)

27 au 29 octobre 2022

Participation au salon Adnatura à
Montpellier

28 novembre 2022

Signature d'une convention de coopération
sur la préservation de la biodiversité avec
l'INP-ENSAT de Toulouse
En septembre, l'école d'ingénieur de Purpan
a également signé la création d'une chaire
BASE (Biodiversité Agro-Sylvicole &
Environnement)

07 avril 2022

Visite de la société NEEMO, en charge des
suivis des projets LIFE et de la
communication sur le programme LIFE
Cette journée riche en échanges s'est soldée
par la visite d'une des fermes participantes
au projet, les Jardins du Girou, située à
Gragnague (31).

07 au 09 septembre 2022

Participation du LIFE Biodiv'Paysanne aux
Assises Nationales de la Biodiversité à
Besançon

16 au 18 septembre 2022

Participation du projet au Festival de l'eau à
Capvern-les-Bains (65)

06 octobre 2022

Participation à la 12^{ème} édition du colloque
REVER, organisé par le CBNPMP

Novembre 2022

Finalisation de la liste des 60 fermes
participantes au projet

29 novembre 2022

Début du diagnostic des infrastructures
agroécologiques (IAE) sur la ferme de
Pégarou en Ariège

De nombreuses actions phares ont été réalisées en 2022, comme le début de restauration de plusieurs sites naturels, **l'acquisition de 110 hectares** et la **signature de conventions** avec des propriétaires sur plus de **1 250 hectares**. Cette dynamique montre une avancée significative sur les différentes actions du projet, qu'elles soient liées aux milieux naturels et/ou agricoles.

Pour retrouver toutes les étapes clés du projet, rendez-vous sur le site internet à <https://life-biodivpaysanne.fr/les-etapes-cles/>

Test du diagnostic croisé au Domaine de Lastronques ©Mathilde Cassé - CEN Occitanie



Des acteurs engagés

Témoignage de Marc San Francisco, maire de La Fajolle, dans l'Aude (11)



Conseil municipal de La Fajolle ©La Fajolle

« Le projet LIFE Biodiv'Paysanne nous apporte des financements afin de continuer notre travail de réouverture des milieux naturels et de préservation de la biodiversité. Pour nous, la protection de l'environnement est un devoir envers les générations futures. L'idée est de laisser un paysage et un milieu naturel aussi propres que nous les avons trouvés, voire en meilleur état de conservation. »

Témoignage de Franck Gaulard, gestionnaire d'espaces naturels au CEN Occitanie

« Le LIFE Biodiv'Paysanne est une opportunité exceptionnelle pour notre structure car il nous donne les moyens de nos ambitions. Avec mon collègue Erwan Glemarec, nous sommes des auxiliaires agricoles puisque nous ne faisons que reproduire des actions agricoles dans les milieux naturels. Le projet va permettre d'aller plus loin et de créer une structure agricole dédiée à la préservation de la biodiversité. C'est une suite logique pour la concrétisation de nos idées. »



Franck avec Violette ©E.Duckwitz - CEN Occitanie

Témoignage de la ferme de Salelles-Rieucros, ferme bio en polyculture-élevage ovin laitier avec transformation boulangère, en Aveyron (12)



Nino, Léa & Ghislain ©TDL-Eléonore Henry de Frahan



Nino ©TDL Midi-Pyrénées

« La transformation agroécologique de nos modes de production et de notre ferme nous apparaît nécessaire et urgente. Nous sommes forcés de modifier notre système d'exploitation pour à la fois nous adapter au changement climatique tout en stoppant d'y contribuer, voire même tenter d'inverser la tendance. Le LIFE Biodiv'Paysanne nous offre un cadre scientifique robuste afin de co-construire ensemble les outils et les actions les plus pertinents pour améliorer la biodiversité sur notre ferme. Les services écosystémiques ainsi rendus amélioreront notre adaptabilité et notre résilience. Nous engager dans le LIFE Biodiv'Paysanne, c'est en quelque sorte « passer à l'action » et cela nous permet de nous sentir moins impuissants face au changement climatique, que nous ressentons au jour le jour de manière très concrète et violente du fait de notre métier de paysan et de notre proximité avec la nature. »

Les acteurs du projet en détails

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie - Coordinateur du projet



Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie)* met en place, partout dans la région, des actions concrètes de gestion pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel local, avec l'ensemble des usagers. Le CEN Occitanie acquiert de la connaissance, accompagne les politiques publiques et contribue à la transition écologique des territoires.

Un des principes d'actions de l'association est la maîtrise foncière et d'usage : achat de terrains à enjeux écologiques ou signatures de conventions avec des propriétaires.

Dès lors, le CEN Occitanie gère de nombreux sites ouverts au public comme les Salines de Villeneuve (34), le site de Lajo (48), la réserve naturelle des gorges du Gardon (30), la sagne de Canroute (81), et bien d'autres !

Le CEN Occitanie agit pour les Hommes et la nature : Aigle de Bonelli, Desman des Pyrénées, Léopard ocellé, Murin de Capaccini, Sterne naine, Nacré de la Bistorte... ou encore Ophrys d'Aveyron, Marsilée pubescente, Glaïeul douteux, Pensée de Lapeyrouse... pour ne citer que certaines espèces. Il travaille également sur les vieilles forêts, les zones humides, les garrigues et milieux secs, en passant par l'agroécologie ou encore la lutte contre les espèces envahissantes.

De nombreux bénévoles participent, à leur échelle, aux actions du CEN. Chacun peut rejoindre et adhérer au CEN Occitanie et contribuer ainsi à la préservation de l'environnement.

**Association de protection de la nature (Article L.141-1) et CEN agréé (Article L.414-11)*

Le CEN Occitanie en chiffres

- 31 600 ha d'espaces naturels gérés sur près de 300 sites dans la région ;
- 1 600 ha en propriété ou emphytéose ;
- animation de 6 plans nationaux d'action ou leurs déclinaisons régionales ;
- conventions avec 150 agriculteurs ;
- accompagnement des politiques publiques ;
- plus de 300 partenaires publics et privés ;
- chaque année 100 chantiers et sorties nature pour le grand public.
- 120 salarié.e.s ;
- un Conseil d'Administration ;
- un Conseil Scientifique ;
- une assise citoyenne avec 300 adhérents ;
- des bénévoles investis sur des thématiques ou des territoires.

Site internet provisoire : <https://www.cen-occitanie.org/>

Présentation des bénéficiaires associés



ANA-CEN Ariège : l'Ana-Conservatoire d'espaces naturels Ariège se consacre à l'étude de la biodiversité, des milieux naturels, de la faune et de la flore et aux relations qui lient l'humain et la nature, à l'échelle de l'Ariège. Association loi 1901, elle regroupe 500 adhérent•e•s et bénévoles et une équipe salariée pluridisciplinaire. Ses actions s'articulent autour de quatre

pôles d'activités complémentaires : les études naturalistes et l'expertise ; la gestion des espèces et des espaces naturels ; l'accompagnement des territoires et la valorisation de la biodiversité locale ; la sensibilisation, l'éducation et la formation pour la préservation et le respect de l'environnement.

<https://ariegenature.fr/>



Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi-Pyrénées : le CBNPMP est un syndicat mixte, membre du réseau des Conservatoires botaniques nationaux agréés par l'Etat au titre des articles L.410-10 et D.416.1 du code de l'environnement, qui exerce des missions de service public. Il contribue, dans le respect des politiques de l'Etat, des collectivités territoriales ou de leurs groupements et pour son territoire d'agrément à la

connaissance et la conservation de la flore, la fonge et de leurs habitats en ayant comme objectifs de : développer et améliorer les connaissances ; gérer et valoriser les données ; contribuer à la gestion conservatoire et la restauration écologique ; appuyer par l'expertise scientifique et technique ; informer, sensibiliser et mobiliser.

<https://cbnpmp.blogspot.com/>



Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels : la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) a pour mission de favoriser les échanges entre les Conservatoires afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Elle les représente également dans toutes les instances formelles et informelles de niveau national et international. Elle est désignée comme bénéficiaire associée du LIFE Biodiv'Paysanne. A

ce titre, elle a pour missions de contribuer aux actions de communication et de diffusion des résultats à destination du grand public, des élus et des décideurs, des acteurs agricoles et des gestionnaires d'espaces naturels. Elle contribue également à la mise en réseau au niveau national et européen ainsi qu'au plan après LIFE.

<https://reseau-cen.org/>



Solagro : Solagro est une entreprise associative qui accompagne les transitions agroécologique, énergétique et alimentaire. Elle se

caractérise par une approche systémique des défis qui pèsent sur le vivant et sur l'environnement.

Forte de ses 40 ans d'expérience, avec son équipe pluridisciplinaire, Solagro combine des compétences d'ingénierie, de recherche appliquée, d'animation et de formation. Elle propose également une vision prospective agricole et alimentaire de long terme – Afterres2050. L'association est particulièrement engagée, avec les agriculteurs et les acteurs territoriaux, dans le double

enjeu d'adaptation des exploitations agricoles au dérèglement climatique (LIFE intégré Artisan et LIFE AgriAdapt) et de préservation de la biodiversité sur les exploitations agricoles (LIFE Biodiv'Paysanne, LIFE Food & Biodiversity, OSAE, HERBEA...).

<https://solagro.org/>



Midi-Pyrénées



Languedoc-Roussillon

Terre de Liens Midi-Pyrénées et Terre de Liens Languedoc Roussillon : Terre de Liens est un mouvement citoyen, qui se donne comme objectifs de préserver les terres agricoles pour qu'elles conservent leur vocation nourricière, de lutter contre la spéculation et l'accaparement foncier et de favoriser le développement d'une agriculture respectueuse de son environnement et pourvoyeuse d'emplois. Terre de Liens réalise des opérations d'acquisition de fermes avec pour objectif de maintenir une activité agricole sur plusieurs générations. Des baux ruraux

environnementaux sont signés avec les fermiers. Le réseau associatif Terre de Liens développe des actions de sensibilisation, d'animation et d'accompagnement auprès de tous publics (agriculteurs, citoyens consommateurs, collectivités locales, pouvoirs publics, acteurs économiques). Dans le cadre du programme LIFE Biodiv'Paysanne, Terre de Liens s'engage dans des actions d'acquisition, de diagnostic, d'accompagnement de fermes et de diffusion du programme.

<https://terredeliens.org/>

Présentation des partenaires financiers



La Commission européenne et l'outil LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement (LIFE) est un dispositif de la Commission européenne entièrement dédié au soutien de projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Le projet LIFE Biodiv'Paysanne entre dans la catégorie LIFE Nature & Biodiversité, qui concerne les projets visant à protéger et à restaurer la

nature en Europe et à stopper et à inverser la tendance d'érosion de la biodiversité, conformément à la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. Il reçoit ainsi le soutien de la Commission européenne à hauteur de 60% des dépenses.

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_6178



La Région Occitanie : la région Occitanie soutient financièrement le projet LIFE Biodiv'Paysanne au sein

de la région Occitanie.

<https://www.laregion.fr/>



L'agence de l'eau Adour-Garonne : l'agence de l'eau Adour-Garonne est experte des questions d'eau dans le Grand Sud-Ouest. Dans un contexte de changement climatique, elle agit pour un partage durable et solidaire de la ressource en eau et pour garantir la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et humides. La préservation de la biodiversité et des fonctionnalités des prairies humides par la valorisation de filières innovantes telles que le prévoit le LIFE

Biodiv'Paysanne répond parfaitement à la nécessité de lier enjeux sociaux, économiques et environnementaux au cœur des territoires. Ce projet s'inscrit complètement dans la mise en valeur patrimoniale et économique des services rendus par les prairies humides tout en renforçant la capacité de résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

<https://eau-grandsudouest.fr/>



Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : le Ministère de la Transition Ecologique soutient

financièrement le projet LIFE Biodiv'Paysanne.

<https://www.ecologie.gouv.fr/>

Revue de presse

ACTU TOULOUSE

Par Marie-Françoise Plagès

Publié le 11 Fév 22 à 18:02

https://actu.fr/occitanie/saint-paul-flaunac_46103/environnement-pour-le-conservatoire-des-espaces-naturels-du-lot-la-biodiversite-est-un-enjeu-majeur_48556730.html

Environnement. Pour le Conservatoire des espaces naturels du Lot, la biodiversité est un enjeu majeur

Le Conservatoire des espaces naturels du Lot a acquis des parcelles dans plusieurs communes du Lot pour rétablir les milieux naturels. L'exemple de Saint-Paul-de-Loubressac.

En décembre 2020, le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) du Lot présentait un projet pour acquérir des parcelles sur la commune de Saint-Paul-de-Loubressac, près de Castelnaud-Montratier dans le sud du Lot.

Depuis le site a été acquis et maintenant il est procédé à une « une remise en fonction ».

Explications avec Erwan Glemarec (responsable gestion des sites et des travaux) sur un des sites des parcelles acquises par le CEN où du fait qu'il n'y avait plus de pâture sur ce site, le milieu s'est refermé par un embroussaillage et des espèces patrimoniales ont disparu.

« Suite à l'acquisition des parcelles par le CEN sur la commune de Saint-Paul-de-Loubressac, une action a été menée sur ce milieu fermé par la colonisation d'une forêt. La première opération a été de retrouver une pelouse pour favoriser la germination des graines en dormance. Dès cet été nous devrions assister à la réapparition des insectes et des oiseaux associés à cet espace ouvert, tels que : pipit farlouse, l'alouette Lulu, le petit Duc, le lézard ocellé, l'azuré serpolet qui fait uniquement son cycle sur l'origan ainsi que plusieurs espèces d'orchidées. Nous avons certaines compétences au conservatoire, mais parfois nous devons nous entourer de professionnels autant pour l'outillage, le travail dans un lieu difficile d'accès et le savoir-faire. C'est pourquoi nous avons fait appel à un élagueur-grimpeur de Flaugnac pour nous aider dans cette démarche de réouverture du lieu » explique Erwan Glemarec sur la parcelle où une partie de la forêt a disparu pour laisser apparaître un espace ouvert de pelouse sèche.

Un plan de gestion

La réouverture d'un milieu permet de retrouver l'équilibre naturel. Mais tout n'a pas été enlevé sans réfléchir. Le CEN a gardé des patches de landes de genévriers. L'action qui suit, ce lieu mixant une partie ouverte d'un côté et une partie forestière de l'autre, est de mettre en place un plan de gestion. C'est une phase de diagnostic, d'inventaires complémentaires permettant d'établir les actions à mener.

« Ce qui nous intéresse et qui est important, c'est de garder de la diversité d'habitat puisque chacun va abriter des espèces différentes. Cela va dans l'ensemble des inventaires naturalistes qui seront dressés pour avoir un appui scientifique. Ainsi nous aurons des mesures adéquates de gestion pour conserver dans le temps telle espèce et tel habitat ».

Erwan Glemarec - Conservatoire des Espaces Naturels du Lot

Crowdfunding pour la biodiversité

Ce site a été acquis dans le cadre du crowfundig « Life biodiv'paysanne ». Ce financement européen LIFE concerne toute la région Occitanie. Le but du CEN Occitanie est d'avoir au niveau des territoires et des espaces naturels une grande représentativité de tous les milieux inhérents à la région allant du Causse du Quercy au Piemont Pyrénéens. Une des raisons pour laquelle la parcelle de Saint Paul fait partie du projet. Mais dans ce plan, d'autres parcelles du Lot et du Tarn-et-Garonne en font partie (à Montpezat-de-Quercy, Cieurac, Labastide-Marnhac, Calamane...).

Life Biodiv'Paysanne a été réfléchi suite à un constat sur la biodiversité, explique le CEN Occitanie dans son dossier de présentation. « La région Occitanie est considérée comme la plus riche de France en matière de biodiversité. Celle-ci est cependant fortement menacée notamment par le changement d'utilisation des sols : artificialisation des milieux naturels, changement de pratique agricole avec des cultures monospécifiques, culture avec des engrais, développement de parcelles citadines qui morcellent les paysages. Ce plan prévoit donc de s'appuyer sur des pratiques agricoles et paysannes pour favoriser la biodiversité ». Ce nouvel outil financier européen va permettre de mettre en œuvre des suivis naturels afin de disposer d'un diagnostic. Les perspectives étant de mener des actions favorables à la biodiversité locale.

Une société agricole va être montée et associée à ce Life qui permettra de solutionner la gestion de certaines parcelles quand il ne sera pas possible de s'appuyer sur un partenariat local.

Quant à l'action au niveau des habitats et des espèces associées, le projet Life permettra de financer la mise en œuvre des plans de gestion (répertorier les espèces et les actions à mener sur le site).

Tout ce travail est mené en partenariat avec d'autres institutions, et le CEN s'associe volontiers à des professionnels pour pérenniser les actions sur la biodiversité, la préservation de la nature et les projets environnementaux.

[Relai du communiqué de presse sur https://www.uzessentiel.com/blog/agna/festival-de-l-eau-a-capvern-les-bains.html](https://www.uzessentiel.com/blog/agna/festival-de-l-eau-a-capvern-les-bains.html)

Communiqué de presse, 23 août 2022

Le LIFE Biodiv'Paysanne sera présent au Festival de l'eau à Capvern les Bains

Du 16 au 18 septembre 2022, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie, coordinateur du projet LIFE Biodiv'Paysanne, animera plusieurs ateliers dans le cadre du Festival de l'eau à Capvern les Bains, dans les Hautes-Pyrénées. Une occasion de faire connaître et de mettre en avant ce projet ambitieux, dédié à la préservation de la biodiversité locale.

Un rapide tour du LIFE Biodiv'Paysanne.

Le LIFE Biodiv'Paysanne est un projet se déroulant dans toute la région Occitanie, de 2022 à 2027. Il regroupe près de 300 sites naturels, représentant plus de 25 000 hectares de prairies, de forêts ou encore de zones humides. Il s'appuie également sur un réseau de 60 fermes de productions animales et végétales variées.

La biodiversité locale est menacée par l'artificialisation des sols, l'intensification de l'agriculture et à l'inverse, la déprise agricole. Le projet tend ainsi à renforcer la contribution de l'agriculture au maintien et à l'amélioration de cette biodiversité, via l'implication d'agriculteurs de la région Occitanie dans une démarche de transition agroécologique et l'expérimentation de pratiques valorisant les ressources naturelles. Il vise également à améliorer le statut de conservation de 24 habitats (forêts, mares, etc) et plus de 80 espèces d'intérêt communautaire (insectes, oiseaux, amphibiens, chauves-souris, plantes, etc) par le biais d'actions de restauration, de conventionnement et de gestion.

Au programme de ces journées

Venez découvrir le travail du Conservatoire sur les zones humides et notamment la tourbière de Capvern. Vous recevrez des explications sur les enjeux et les espèces vivant dans ces milieux ainsi que les actions mises en place par le LIFE Biodiv'Paysanne pour aider à leur préservation. Pas d'inscriptions nécessaires.

- **Vendredi 16 septembre** : découverte de la tourbière de Capvern par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie. Cette session sera dédiée à la découverte des espèces dépendantes de ce milieu, l'explication de la gestion particulière des tourbières et les enjeux de préservation. *Rendez-vous à 14h devant l'Office du Tourisme de Capvern.*
- **Samedi 17 septembre** : un stand sera tenu *de 10h à 19h sur la place des Palmiers* pour les petits et les grands afin de s'informer et se sensibiliser sur les enjeux environnementaux autour de l'eau.
- **Dimanche 18 septembre** : découverte des zones humides en collaboration avec l'OFB (Office Français de la Biodiversité). *Rendez-vous à 10h devant l'Office du Tourisme de Capvern.*

Un enjeu climatique et écologique

Les tourbières sont des zones humides aux écosystèmes uniques. Leur sol, constitué de tourbe, est une véritable roche végétale fossile. Cette tourbe résulte d'une accumulation de matières organiques, dont la sphaigne est la première composante : formidable réservoir d'eau, cette sphaigne est capable de retenir dix fois sa masse en eau ! Les tourbières sont donc essentielles dans le stockage, la purification et le cycle de l'eau.

Contact Presse sur l'opération :

Mathilde Cassé : 05.81.60.81.98 / mathilde.casse@cen-occitanie.org

Interview Radio RCF Maguelone Hérault

Participation du projet au Festival de l'eau à Capvern et enjeux/rôle des tourbières

L'eau au cœur des discussions, le festival de l'eau commence aujourd'hui à Capvern-les-Bains dans les Hautes-Pyrénées, avec la participation du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie qui porte un projet : le LIFE Biodiv'Paysanne. Son objectif est de protéger une biodiversité locale menacée et de parler pendant ce festival, des tourbières, des lacs, essentiels dans le stockage, la purification et le cycle de l'eau. Explication avec Mathilde Cassé, chargée de communication pour le LIFE Biodiv'Paysanne : « Les tourbières sont un stockage d'eau, elles permettent de réguler les crues et ont des effets positifs qui sont altérés par le réchauffement climatique puisqu'elles s'assèchent plus vite et ont du mal à faire leur fonction de régulation d'eau. Si jamais un jour il pleut un peu trop, elles vont avoir du mal à réguler les crues et c'est là où on peut avoir des inondations par exemple. De part sa teneur en eau, c'est un très gros refuge pour la biodiversité. Il va y avoir des espèces de plante, comme une petite espèce de plante carnivore qui s'appelle la Droséra et qui est particulièrement dépendante de ce milieu. On trouve aussi des espèces de libellules, d'orthoptères, c'est-à-dire des criquets, qui sont très inféodées à ces milieux et qui ont besoin qu'ils soient en bon état de conservation pour pouvoir vivre. » Et vous pouvez découvrir la tourbière de Capvern pendant ce festival. Aucune inscription n'est nécessaire, le festival se termine dimanche.

MIDI LIBRE

La reconquête des prairies sur la commune de La Fajolle, dans l'Aude (11)

La reconquête des prairies sur la commune

La semaine du 5 au 9 décembre, un chantier de coupe de noisetiers s'est déroulé à La Fajolle sur des prairies en cours de fermeture dans le cadre d'un programme européen nommé LIFE Biodiv'Paysanne et porté par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Occitanie.

Depuis 2015, la commune et le CEN Occitanie, avec le soutien financier du conseil départemental de l'Aude, ont constitué un partenariat pour préserver les pelouses et prairies restantes au-dessus du village, dans lesquelles vivent plus espèces emblématiques, tels que les papillons apollon et semi-apollon. Ces dernières années, des clôtures ont été posées et un troupeau de brebis pâture les prairies.

Le chantier de décembre a été réalisé par le centre de formation d'Ariège-Comminges. Les sept stagiaires ont poursuivi le travail de reconquête des prairies, en amont du village, tout en se formant au bûcheronnage et à la gestion de chantier. Ces travaux ont permis de regagner de la surface de pâturage, de reconquérir une biodiversité liée aux milieux ouverts et d'améliorer la qualité paysagère du site ! La qualité de leur travail a été fort appréciée.

Communiqué de presse

Création de la chaire « BASE » avec l'école d'ingénieurs de Purpan

Communiqué de presse, 29 septembre 2022

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'École d'Ingénieurs de PURPAN créent la chaire « Biodiversité Agro-Sylvicole et Environnement » (BASE)

Jeudi 08 septembre 2022, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'École d'Ingénieurs de Purpan ont officiellement donné naissance à la chaire BASE : Biodiversité Agro-Sylvicole et Environnement.

Une collaboration établie depuis plusieurs années

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Occitanie et l'École d'Ingénieurs de PURPAN entretiennent des relations fructueuses depuis plusieurs années. Dans cette collaboration, le CEN d'Occitanie, fort de sa centaine de salariés, représente un gage de légitimité et de crédibilité pour les actions organisées conjointement avec l'École d'Ingénieurs de PURPAN, tandis que cette dernière permet d'augmenter la communication, la visibilité et l'impact d'actions visant à la conservation de la biodiversité auprès de ses étudiants et indirectement du monde agricole.

La chaire BASE

Cette chaire a pour objet de concevoir et de mettre en œuvre des activités de communication,

d'enseignement et de recherche dans les domaines titres et, en particulier, dans les domaines de **l'amélioration des connaissances et de la mise en œuvre des moyens de conservation de la biodiversité sur les agrosystèmes et dans les forêts.**

Cette mission se décline en plusieurs activités dont :

- La promotion auprès du plus grand nombre d'acteurs, et notamment auprès du grand public, des démarches qui permettent la préservation de la biodiversité.
- La contribution à des actions d'enseignement : la chaire BASE peut contribuer au développement et à la mise en œuvre, au sein de PURPAN, d'enseignements de biologie appliquée et de préservation de la biodiversité ciblant notamment des étudiants en formations initiales.
- La contribution à des actions de recherche et développement : la chaire BASE, grâce aux soutiens dont elle dispose, proposera ou contribuera à des projets de recherche en agroécologie et biologie de la conservation.

Un partenariat renforcé

Cette chaire renforce le partenariat entre le CEN Occitanie et l'École d'Ingénieur de Purpan par la participation de la ferme de Lamothe, gérée par l'école, au projet LIFE Biodiv'Paysanne dont le CEN Occitanie est coordinateur. Ce projet vise à préserver la biodiversité locale dans des zones agricoles, avec des pratiques et des outils basés sur l'agroécologie. L'École d'Ingénieurs de Purpan participera ainsi à plusieurs actions phares du projet, dont la mise en place de méthodes adaptées à la préservation de la biodiversité sur les milieux agricoles et la création du business plan de la Société Civile d'Exploitation Agricole, avec un site du CEN Occitanie mis à disposition pour l'essayage de la machinerie. Ce partenariat permettra d'interchanger les connaissances liées aux modes de fonctionnement de l'agriculture actuelle et aux moyens de prise en compte de la biodiversité remarquable qu'abrite la région Occitanie, dans une optique de transition agroécologique des méthodes de production.

Contact presse :

Mathilde Cassé – Chargée de communication au Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie
- 05.81.60.81.98 – mathilde.casse@cen-occitanie.org

Communiqué de presse

Signature de la convention de coopération avec l'INP-ENSAT de Toulouse

Communiqué de presse, 29 novembre 2022

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'INP-ENSAT de Toulouse ont fêté la signature de la convention de coopération sur la préservation de la biodiversité

Ce lundi 28 novembre 2022, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Occitanie et l'INP-ENSAT (AgroToulouse) de Toulouse se sont retrouvés autour d'une thématique commune : la préservation de la biodiversité dans les agrosystèmes.

Les objectifs de la convention

Cette convention de coopération a pour objet la mise en place d'une stratégie commune de préservation de la biodiversité notamment dans les agrosystèmes, pour le développement de la connaissance par la recherche et la formation, la préservation, la gestion, la sensibilisation et la mise en valeur du patrimoine naturel local.

L'objet final de cette convention est la constitution d'une chaire partenariale formation / recherche sur la préservation de la biodiversité en milieux ruraux.

Au programme

Elle s'articule autour de plusieurs thématiques : thèses CIFRE sur la préservation de la biodiversité en milieux ruraux ; assistance de l'ENSAT pour le CEN Occitanie à adapter les pratiques agricoles en vue de l'augmentation de la biodiversité sur les fermes pilotes inscrites dans le cadre du projet LIFE Biodiv'Paysanne ; participation du CEN Occitanie dans les modules de formation sur la gestion d'espaces naturels, la biodiversité, le montage de projets auprès des élèves de l'ENSAT et un accompagnement d'étudiants chargés de réaliser un plan de gestion écologique du campus de l'ENSAT.

Un partenariat renforcé

Cette convention renforce le partenariat entre le CEN Occitanie et l'INP-ENSAT de Toulouse par le développement de compétences, de méthodes et d'outils basés notamment sur l'agroécologie. Ces deux entités pourront donc monter des projets communs de promotion de l'agri-environnement et de mise en place d'actions concrètes dans ce domaine. Elles s'engagent à collaborer dans le cadre du projet LIFE Biodiv'Paysanne, qui vise à préserver la biodiversité locale dans les zones agricoles, dont le CEN Occitanie est coordinateur. *Ce partenariat permettra d'interchanger les connaissances liées aux modes de fonctionnement de*

l'agriculture actuelle et aux moyens de prise en compte de la biodiversité remarquable qu'abrite la région Occitanie, dans une optique de transition agroécologique des méthodes de production. Cela met en avant la volonté des organismes de formation de prendre en compte la nature dans leur programme scolaire.

L'INP-ENSAT de Toulouse

Toulouse INP-ENSAT, l'AgroToulouse est une Ecole publique d'ingénieurs, en 3 ans, sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche diplômant chaque année 170 ingénieurs dans les domaines de l'agronomie, de l'environnement et de l'agro-alimentaire. Toulouse INP-ENSAT propose également ses formations par la voie de l'apprentissage. A travers ses 6 laboratoires de recherche associés à l'INRA ou au CNRS, Toulouse INP-ENSAT contribue à l'innovation dans les champs de l'agronomie, des biotechnologies végétales, des productions animales, de l'agroalimentaire, de l'écologie fonctionnelle et de l'environnement, de l'économie et de la sociologie rurale, et accueille plus de 100 doctorants et post-doctorants. L'ENSAT est une composante de l'Institut National Polytechnique de Toulouse, membre fondateur de l'Université de Toulouse.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie est une association loi 1901 de protection de la nature qui œuvre depuis 30 ans à la connaissance, à la conservation du patrimoine naturel et à la transition écologique des territoires. Elle est dédiée à la préservation de la biodiversité régionale par l'étude et la mise en œuvre d'une gestion écologique concertée des milieux naturels. L'équipe du CEN Occitanie se compose de plus de 100 salariés spécialistes de la faune, de la flore et des habitats naturels, un pôle administratif complet, une équipe de gestion de terrain et de nombreux bénévoles. Cette complémentarité de personnes et de compétences s'emploie à connaître ces milieux naturels et à comprendre leur fonctionnement par des études et des inventaires spécifiques, afin de mieux les protéger, les gérer, les valoriser et accompagner les différents acteurs du territoire dans une démarche de respect de l'environnement. Le CEN Occitanie œuvre dans toute la région et veille à maintenir et développer un fort ancrage territorial grâce à l'implantation d'antennes locales.

Contact presse :

Julie Maget - Responsable communication et relations partenariales à l'INP-ENSAT - 05 34 32 37 58 - julie.maget@toulouse-inp.fr

Mathilde Cassé – Chargée de communication au Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie – 06 13 60 84 55 – mathilde.casse@cen-occitanie.org

Communiqué de presse

Par Terre de Liens, sur une ferme participante au projet



Communiqué de presse 23/01/2023 : Acquisition par Terre de Liens de la Bergerie dels Monts (commune de Villelongue dels Monts / Pyrénées Orientales) 5 ans après, un premier bilan et de nouveaux défis

L'acquisition collective et citoyenne de la Bergerie dels Monts en 2018 par Terre de Liens avait comme objectif la transmission du dernier élevage de brebis transhumant dans le massif des Albères. **Cinq ans plus tard, nous sommes heureux de communiquer sur le chemin parcouru avec les éleveurs: la bergerie est plus que jamais une réalité !**

La conversion en bio du système d'élevage a été réalisée, sa viabilité économique permet à près de 2,5 personnes de travailler et vivre ici. En cette fin d'année 2022, un second éleveur s'est installé sur la ferme. Terre de Liens et la coopérative citoyenne Catenr, via l'épargne citoyenne, ont continué leurs investissements pour améliorer le confort de travail des éleveurs; la toiture de la ferme a été intégralement rénovée et équipée de plus de 250 m² de panneaux photovoltaïques. La ferme est un lieu ouvert sur laquelle sont formés de futurs éleveurs et vivant grâce à la mise en place de chantiers collectifs notamment.

La bergerie est l'illustration que le monde agricole et les citoyens peuvent travailler ensemble pour faire évoluer les systèmes agricoles vers des modèles plus résilients et durables.

Nous ne sommes pas dupes pour autant et avons parfaitement conscience qu'il faudra un changement d'échelle collectif pour assurer cette transformation de nos systèmes agricoles et alimentaires. A l'heure actuelle dans notre département, le nombre d'agriculteurs continue de s'effondrer, leur travail n'est pas rémunéré à sa juste valeur, les pratiques agroécologiques sont insuffisamment soutenues, les terres agricoles disparaissent, notre souveraineté alimentaire n'est pas assurée et les pratiques agricoles dominantes continuent à détruire le vivant.

A Villelongue dels Monts, nous continuerons à expérimenter, à agir, à faire.

Deux nouveaux chantiers s'engagent aujourd'hui sur la ferme pour les prochaines années :

Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial du Pays Pyrénées Méditerranée, **Terre de Liens met en place avec l'IUT de Perpignan un travail de cartographie et de mobilisation des friches aux abords de la bergerie.** L'objectif est de permettre, à terme, d'autres installations agricoles complémentaires. Nous sommes d'ores et déjà en train d'étudier l'installation d'oléiculteurs et d'un vigneron à proximité de la bergerie.

Nous ne resterons pas indifférents à la spéculation sur les terres agricoles qui sévit dans notre département et réaffirmons que nous avons une responsabilité collective sur le devenir des terres agricoles. Nous réaffirmons le besoin d'orienter l'usage des terres agricoles vers des projets agroécologiques œuvrant pour notre souveraineté alimentaire face aux intérêts privés, non agricoles ou destructeurs des dites terres sur le long terme. Depuis 2018, plus de 10 hectares complémentaires, essentiellement en friches, ont pu être acquis par Terre de Liens autour de la bergerie grâce à l'implication bénévole et à un partenariat avec la Safer et la commune de Saint Genis des Fontaines. **Ces terres conserveront pour toujours leur vocation agricole.**

Le second chantier est engagé avec le Conservatoire des Espaces Naturels et l'institut Solagro. La bergerie dels Monts, aux côtés de 60 fermes en région Occitanie, intègre le projet européen Life Biodiv Paysanne pour améliorer la prise en compte de la biodiversité sur les fermes et investir de façon conséquente pour la remise en place d'aménagements, telles les haies, pour encourager cette biodiversité dans les espaces agricoles. Nous continuerons de soutenir les agriculteurs qui travaillent avec le vivant. A travers nos acquisitions, nous continuerons à mobiliser et faire respecter tous les outils légaux existants pour soutenir l'agriculture biologique.

Nous sommes en chemin pour arriver à 5 emplois agricoles liés à Terre de Liens sur la commune de Villelongue dels Monts soit un tiers des ETP agricoles référencés sur la commune selon le dernier recensement agricole.

Notre action repose sur l'engagement bénévole, la finance solidaire et le soutien des pouvoirs publics.

Nous avons besoin de soutiens et de relais pour amplifier notre action.

Terre de Liens est un mouvement citoyen reconnu d'utilité publique qui préserve les terres agricoles afin d'y développer des usages solidaires respectueux des personnes et de l'environnement. terredeliens.org

Contact presse :

Simon MOLINER / animateur Terre de Liens Pyrénées Orientales / 07 82 27 18 74 / s.moliner@terredeliens.org

LIFE Biodiv'Paysanne



www.life-biodivpaysanne.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



Inscrivez-vous à notre newsletter en remplissant le formulaire
<https://life-biodivpaysanne.fr/contact/>



Contact presse : Mathilde Cassé | mathilde.casse@cen-occitanie.org | 06 13 60 84 55

CEN Occitanie
75 voie du toec BP 57611
31076 Toulouse Cedex 3
05 81 60 81 90
